



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 28 janvier à 17h30, le Bureau de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 janvier 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
17	16	0	1	0

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Suppléants avec voix délibérative : CHAMPAUD Marc

Membres excusés : ECHASSERIAU Vincent

Secrétaire de séance : MUZETTE Thierry

MARCHES PUBLICS

Délibération n° 02-2021 : Rénovation et mise en accessibilité de l'école de musique intercommunale à Eymoutiers : attribution marché de travaux

Madame La Présidente rappelle au membre du Bureau Communautaire qu'il a été décidé d'inscrire au budget la rénovation et mise en accessibilité de l'école de musique intercommunale à Eymoutiers. Pour ces travaux, des demandes de subvention ont été déposées auprès de l'Etat (DETR, DSIL rénovation énergétique) et du Conseil Départemental et pourraient être aidés à hauteur de 80 %.

Monsieur Simon, Vice Président de la commission en charge des travaux présente l'analyse des offres.

Considérant la présentation de l'analyse des offres effectuée par le maître d'œuvre en groupement d'entreprises BET DELOMENIE SCOP ARL-SARL CITE 4 – Orphéa acoustique lors de la réunion du 25 janvier 2021 ;

Considérant le classement des offres et la proposition d'attribution établis suite à la réunion du 25 janvier 2021 ;

Vu le Code de la commande publique publié le 5 décembre 2018 au JO, entré en vigueur le 1 er avril 2019,
Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique,
Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique,

Madame La Présidente propose aux membres du Bureau de statuer sur l'attribution des marchés comme suit :

DESIGNATION DES LOTS	DESIGNATION DE L'ATTRIBUTAIRE	Montant HT des Marchés
Lot 1 : démolition - gros-œuvre	SARL PAQUET et FILS LES PERRIERES 87460 SAINT JULIEN LE PETIT	22 591,76 €
Lot 2 : charpente couverture tuiles	SARL PAQUET et FILS LES PERRIERES 87460 SAINT JULIEN LE PETIT	5 740,00 €
Lot 3 : étanchéité	pas de réponse	INFRUCTUEUX
Lot 4 : menuiseries extérieures bois	SAS ADAM 18, route de La Souterraine 23300 SAINT AGNANT DE VERSILLAT	27 994,48 €
Lot 5 : menuiseries intérieures	SAS GUYOT 10 rue Martin Nadaud 87350 PANAZOL	43 878,01 €
Lot 6 : plâtrerie – faux plafonds - peinture	SARL ARNAUD ET FILS ZI les ribières de Bussy 87120 EYMOUTIERS	73 289,29 €
Lot 7 : revêtements de sols	SOLS BOUTIC 46 AVENUE GABRIEL PERI 87000 LIMOGES	21 567,22 €
Lot 8 : serrurerie	SARL JOUANDOU 14, avenue Pierre COT 87350 PANAZOL	11 471,44 €
Lot 9 : électricité - chauffage	SAS GECC 20, rue Fizot Lavergne BP 1086 87 051 LIMOGES CEDEX	24 800,00 €
Lot 10 : plomberie – sanitaires - VMC	SARL NMPC ROUTE DE LA COQUILLE 87230 BUSSIERE GALANT	19 773,87 €
Lot 11 : Monte PMR	SARL MAIA ZI les hautes Route de Ravel 63 190 LEZOUX	19 133,00 €
MONTANT TOTAL HT DES MARCHES		270 239,07 €

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20210728-DEL-02-2021-DE
Date de l'attribution : 02/03/2021
Date de réception en préfecture : 02/02/2021

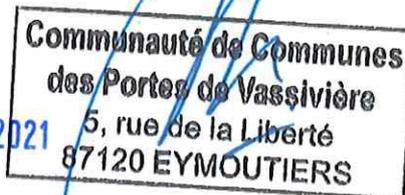
Les membres du Bureau communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **ATTRIBUER** les marchés pour la rénovation et mise en accessibilité de l'école de musique intercommunale à Eymoutiers aux entreprises désignées ci-dessus pour les montants indiqués ci-dessus ;
- **RELANCER** une consultation par procédure adaptée pour le lot infructueux
- **DIRE** que les crédits seront prévus au Budget principal 2021.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 1^{er} février 2021.

La Présidente,
Mélanie PLAZANET



Acte rendu exécutoire le : / 2 FEV. 2021
Publié le : / 2 FEV. 2021